ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

ACCUEIL DU NOUVEL ARRIVANT

FICHE ACTION N° 14.1.

Action de Mutualisation régionale (Logiciel)

URAVF PACA

◊ Quoi ?

Action régionale de **mutualisation de compétences** pour le choix d'un logiciel d'aide à la gestion pour les AVF.

◊ Pourquoi ?

La gestion d'un AVF est une tâche assez lourde. Un bilan effectué en 2017 (Commission régionale) relevait trois situations :

- des AVF sans outil satisfaisant spécifique pour les assister,
- des AVF utilisant les fonctionnalités annexes de leur logiciel comptable, mais rarement satisfaits,
- des AVF ayant développé un logiciel spécifique, plus ou moins facile à maintenir et dépendant de leur développeur.

Avec l'accord du Conseil d'Administration de l'URAVF, une étude a donc été lancée pour trouver **sur le marché** une solution adaptée et négocier, le cas échéant, un contrat groupe.

Naturellement, les AVF n'ont pas l'obligation d'y souscrire et peuvent garder leurs outils ou en prendre un qui n'a pas été retenu régionalement.

◊ Qui ?

L'étude a été menée par des représentants de quatre AVF, qui se sont partagé les logiciels à étudier, les domaines d'investigation et les tests, et par un représentant de l'URAVF, chargé de conduire l'étape de pré-sélection et d'assurer les négociations et relations contractuelles avec les fournisseurs.

◊ Comment ?

Un cahier des charges a été établi, une pré-sélection a été effectuée à partir de logiciels du marché, parfois déjà utilisés par les AVF, sur des critères fonctionnels, techniques et financiers, afin de déterminer une présélection ; une étude approfondie des logiciels sélectionnés a alors été réalisée par les quatre AVF, chacun ayant un domaine d'étude particulier à approfondir (partie gestion, partie comptable, aspects techniques, sécurité…) ; enfin une négociation groupe a été réalisée avec les deux fournisseurs en présélection.

Une réunion de présentation comparative a alors été effectuée par les quatre AVF ayant assuré les études, permettant alors à chaque AVF de se positionner. Les trois-quarts des AVF de la région y ont assisté.

◊ Combien ?

Hors le temps passé, aucun coût pour les AVF et l'Union Régionale.

➔➔ **Voir l'exemple pratique de l'*URAVF PACA* au dos.**

Expérience de l'*URAVF PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR*

DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

- Besoin détecté en commission régionale.
- Recensement sur la région des besoins et de l'existant par enquête de l'URAVF.
- Établissement par l'URAVF d'un cahier des charges validé par les AVF.
- Analyse préalable de six logiciels du marché sur les critères généraux par l'URAVF : Contrôle de l'adéquation, de la facilité d'utilisation, de la sécurité, de la complétude globale, des coûts (achat ou location, maintenance), modalités d'accompagnement (formation, assistance, dépannage), etc. Analyse réalisée par lecture de documents et entretiens avec les fournisseurs, avis des AVF utilisateurs, et, pour quatre d'entre eux, **test effectif sur un AVF virtuel**.
- Détermination d'une présélection (deux logiciels) validée avec les AVF sur ces critères.
- Analyse approfondie des deux logiciels de la présélection par quatre AVF se partageant les logiciels et les fonctionnalités à tester.
- En parallèle, négociation des prix pour les AVF, par l'URAVF
  (Réductions importantes de chaque fournisseur, contrat groupe avec l'un d'entre eux).
- Présentation des conclusions en réunion des AVF, par les personnes des AVF ayant fait les études.
- Pré-positionnement de chaque AVF sur l'un ou l'autre de ces logiciels, ou sur aucun.
- Périodes de test possibles pour chaque AVF avant décision.
- Détermination, en Conseil d'Administration de l'URAVF, des modalités de financement éventuel de l'URAVF (aide en cas de nécessité).
- Pour l'un des logiciels : signature de contrats groupe et local, et mandatement de l'URAVF par les AVF pour les relations contractuelles et les facturations du fournisseur pour bénéficier du contrat.

ET ENSUITE…

- Organisation par les AVF de **réunions de travail inter-AVF** pour approfondir certains points.
- Mise en place de **Pôles de compétences spécialisés répartis entre les AVF** ayant participé à l'étude (questions réponses) au profit de tous les utilisateurs de la région (et parfois hors région). L'un des pôles a été récemment repris par l'UNAVF pour l'ensemble du réseau.
- **Diffusion et partage de documentations** spécifiques au sein de la région (notamment modes d'emplois), rédigées par les AVF utilisateurs.
- Accompagnement à la mise en œuvre **entre AVF** (démarrage, dépannage, tuning) **pour les deux logiciels de la présélection**.

INTÉRÊT POUR LES AVF

- Les AVF, qui ne pouvaient s'investir individuellement, ont bénéficié de l'étude commune et de la comparaison.
- Tous les AVF, qui ont choisi l'un des deux logiciels retenus, ont pu bénéficier de conditions financières intéressantes et peuvent faire appel au support des pôles de compétence régionaux des AVF.
- Les AVF ont appris à se connaître, à travailler ensemble et les compétences sont reconnues.

AUTRES THÈMES POSSIBLES DE PARTAGE DE CONNAISSANCES

- Accompagnement de la démarche RGPD dans les AVF (réalisée) ;
- Étude des assurances pour l'ensemble des AVF de la région (réalisée) ;
- Mutualisation pour confection de supports (T.Shirts, objets de communication…) en bénéficiant de prix réduits en raison de la quantité commandée (envisagée).

➔ ➔**Pour plus de renseignements, contacter Philippe Régnier :** *phr-avf@hotmail.fr*